

Réunion du conseil d'école du mardi 6 novembre 2018

Début du conseil d'école : 18h00

Présentation des membres du conseil

Présidente : Mme Neuilly
Enseignants : Mmes Faure, Couchaux, Neuilly, M. Saurel
SIE et mairies : M. Allès et Lambert
Représentants des Parents d'Elèves (RPE): Mmes Poyart et Caillard, M. Radenac et Grand.
Observatrice : Mme Lesueur
DDEN : Mme Pierrette Midonet
RASED : absent

Vote du règlement intérieur de l'école

- Le **règlement** est adopté et signé par les participants.

Quelques remarques :

- Pour l'instant, le livret ne peut pas être signé numériquement par les parents (problème technique)

- Absences des enfants:

- Penser à prévenir le SIE le cas échéant (repas, garderie, étude).
- Un écrit des parents dans le cahier de liaison est nécessaire pour informer l'enseignant de l'absence de l'élève, même a posteriori
- Pour les absences prévisibles (rdv médical...), prévenir l'enseignant avant (afin de le rassurer sur le fait que l'enfant n'a pas rencontré un problème sur le trajet).
- Les enseignants rappellent que les absences pour convenance personnelle ne sont pas cautionnées
- Les photocopies distribuées le(s) jour(s) d'absence ne sont plus transmises via les camarades car quasi systématiquement égarées. C'est l'instituteur qui les donne à l'enfant à son retour.

- **Marquer les vêtements!** Tous les jours, des vêtements sont égarés.

- Signature de la **charte de la laïcité**.

Projet pédagogique : Organisation de la semaine scolaire

Effectifs de l'année : 82 élèves, ainsi répartis par classe :

CP / CE1	CE1 / CE2	CM1	CM2
Mm Neuilly / Mme Cozzo	Mme COUCHAUX	M. Saurel	Mme Faure
13 / 5	4 / 17	23	20

La décharge de direction est le lundi.

- Cycle 2 (cycle des apprentissages fondamentaux) : CP, CE1 et CE2
- Cycle 3 (cycle de consolidation) : Les CM1, CM2 et 6èmes.

Récréations : La récréation du matin est à 10h00, celle de l'après-midi est à 15h00.

Heures d'entrée et sortie : Pas de retard des parents cette année, aucune difficulté à signaler.

Risque de suppression d'une classe

La grille NODER des Yvelines indique qu'une classe est fermée si le nombre d'élèves est inférieur ou égal à 25 en moyenne par classe après la suppression (soit 75 élèves pour notre école).

Or l'année prochaine, en tenant compte des effectifs actuels et des départs / arrivées connus à ce jour, le départ des 20 élèves de CM2 sera compensé par seulement 11 élèves de Grande Section. Cela donne une prévision de 73 élèves pour la rentrée 2019-2020 (et le mouvement sera comparable l'année suivante : 23 CM2 partiront et 11 GS intégreront l'école).

Une classe risque donc fortement d'être fermée, au plus tard pour l'année 2020-2021. L'équipe enseignante est cependant très confiante sur la gestion des doubles-niveaux (il n'y a pas à craindre de triple-niveaux).

Pour information, en cas de fermeture, c'est le poste de Madame Couchaux, arrivée la dernière dans l'équipe, qui sera supprimé.

Notons que pour envisager la réouverture d'une classe, il faudra qu'il y ait plus de 27 élèves par classe.

Les RPE proposent de se mobiliser auprès de l'inspecteur pour demander le maintien de la classe, même si les chances sont faibles. Les Maires sont d'accord pour appuyer leur demande. Cette démarche sera à envisager au 2ème semestre, il est trop tôt car les calculs d'effectifs se font au cours du second semestre.

Dispositifs Education nationale pour la réussite scolaire

PAI : **Projet d'Accueil Individualisé**, pour les enfants devant prendre un traitement médical pendant le temps scolaire, régulièrement ou lors d'une crise.

Contacteur la médecine scolaire. 4 élèves sont concernés dans l'école. Les enfants traités par piqûre du type Anapen, doivent apporter leur propre repas à la cantine.

PPRE : **Programme Personnalisé de Réussite Educative**. Pour les élèves en difficulté scolaire.

7 élèves concernés dans l'école cette année.

RASED : **Réseau d'Aide Spécialisé pour les Elèves en Difficulté**

PAP : **Plan d'Accompagnement Personnalisé**: pour les élèves ayant un trouble avéré important (dyslexie, dysgraphie...).

L'équipe enseignante explique que les troubles dys- ne sont souvent pas détectables avant le CE2, et il est parfois bienvenu de refaire un bilan en CM1 ou CM2.

Madame Neuilly explique qu'en proposant à un enfant de ranger (en bas, à droite de...), mettre le couvert (fourchette à gauche, couteau à droite), pendre son manteau, ramasser et trier les crayons, etc, structure dans l'espace et le temps et permet à l'enfant de mieux gérer la droite et la gauche, l'organisation de son travail, la chronologie etc ce qui permet une meilleure réussite dans l'apprentissage de la lecture. L'enfant peu structuré donne parfois l'impression d'être « dys ».

PPS : **Projet Personnalisé de Scolarisation**, pour les enfants souffrant d'un handicap.

APC : **Activités Pédagogiques Complémentaires**. Elles peuvent prendre plusieurs formes, soutien, apprentissage, méthodologie, toujours en petit groupe. Les lundis, mardis et jeudis de 11h30 à 12h.

Liaison maternelle/élémentaire : Les évaluations nationales CP/CE1 mises en place par le ministère ont montré des résultats hétérogènes. Au-delà de ces résultats, Mme Neuilly est très satisfaite du travail effectué en maternelle par ses collègues pour la préparation des enfants au CP.

Liaison école/collège : Mme Faure et M. Saurel sont concernés par les concertations. Visite du collège et organisation de programmations communes et d'objectifs communs.

- **Eurêkades** (concours mathématique de 10 problèmes) avec les 6èmes, les 2 premières à l'école, la dernière avec la classe de 6^{ème}.
- **Course d'orientation** avec une classe de 6^{ème}.
- **Anglais/Allemand** : les enfants de CM2 commenceront les cours d'allemand ce jeudi 8 novembre de 15h à 15h45. Puis ils auront 2 trimestres d'anglais.

Bilan financier de la coopérative scolaire

Bilan équilibré signé en commission des comptes en septembre et joint en annexe.

Protection et sécurité des enfants

Le plan Vigipirate alerte intrusion a été testé le mardi 16 octobre 2018. Ordre «fuir et se cacher ».

Conclusion : Très bonne attitude des élèves pendant l'exercice. Une alarme est nécessaire (notamment pour la classe de M.Saurel) mais les solutions envisagées ne permettent pas de répondre pleinement aux problèmes que posent les différentes attitudes à adopter (fuir ou se cacher).

PPMS rappel : Difficultés pour téléphoner (réseau haché ou quasi absence de réseau), pas d'alarme différente de l'alarme incendie, pas de fermeture des portes incendie. Nous avons maintenant une clé électronique qui ouvre les portes et fait gagner un temps considérable.

Alerte incendie : en octobre. Les enfants et les enseignants ont été prévenus de cette alerte et entraînés.

Activités périscolaires (étude, garderie)

Garderie du matin : 9 inscrits (11 l'an passé)

Etude : 52 élèves (48 l'an passé). Il est demandé aux parents de veiller à être bien à l'heure à 18h.

Il est rappelé qu'il s'agit d'une étude, que les enfants y travaillent et que donc, on ne peut concevoir des sorties au gré de l'arrivée des parents, ce qui perturberait la concentration des élèves.

Les RPE indiquent que plusieurs parents d'élèves ont demandé de prolonger le temps de l'étude du soir en créant une heure de sortie à 18h30. Mme Neuilly indique que le personnel n'est pas contre. Elle aimerait que la sortie de 18h00 soit maintenue en plus de celle de 18h30 afin de réduire la fatigue des enfants qui pourraient sortir à 18h00. Le SIE accepte d'étudier la question. Au préalable, il demande aux parents représentants de sonder les familles inscrites à l'étude pour connaître le nombre de parents intéressés par cet allongement d'horaire.

Retour sur la semaine de 4 jours

Les RPE font part d'un sentiment majoritaire de satisfaction des parents, et remercie l'équipe enseignante ainsi que les Maires pour leur implication sur ce sujet. Les enfants semblent moins fatigués.

Le ressenti des instituteurs est très positif pour eux et les élèves, beaucoup de progrès, élèves plus en forme, moins de chutes pendant les temps de pause.

Projet d'école. Actions pédagogiques et éducatives.

Le projet d'école est consultable au bureau de direction sur demande.

Certains points sont modifiés :

- APC : Les directives ministérielles ont imposé de mettre l'accent sur la lecture. Cette année, tous les APC travailleront la lecture sous différentes formes : fluence, maîtrise des textes injonctifs, et scènes de théâtre.
- Chorale : Tous les 15 jours. Les enseignants entraînent les enfants sur le thème des yéyés. Plus d'intervenante.
- S.I.E. et numérique : L'école, le SIE, le maire de Rochefort désirent répondre à un projet d'équipement numérique pour les communes rurales (ENIR). Nous aimerions étendre le succès de la classe mobile à toute l'école avec l'acquisition de deux nouveaux chariots, soit 16 portables au minimum.

Le TNI de la classe de Mme Faure manque de luminosité et l'ordinateur ne lit plus les DVD. Taix, l'entreprise de maintenance interviendra.

Taix a remis en état les ordinateurs de la classe mobile obsolètes et les ordinateurs sont utilisés quotidiennement.

- Natation : suspendue pour l'instant, dans l'attente de la fin des travaux de la piscine de Rambouillet.

Projets des classes

- Enseignement moral et civique : Toutes les classes ont élu des **délégués**. Premier conseil de délégués prévu le jeudi 15 novembre à 11h30. Les compte-rendus seront à lire dans le cahier de parcours citoyen.
- Littérature : Projet de toute l'école sur « être jury littéraire » avec le salon du livre de **Lirenval** et création d'une œuvre plastique. Les élèves liront un ensemble de cinq œuvres et devront livrer une critique motivée de chaque livre. Le thème de cette année est « héros »
- Poésies : classe de Mme Faure. Acquérir un patrimoine poétique dans nos communes.
- Bibliothèque : les mardis une fois par mois pour les CM et une fois toutes les 3 semaines pour les CP et CE
- Lectures mythologiques dans la classe de Mme Couchaux.
- Lecture silencieuse 10 minutes en début d'après-midi pour les CE1/CE2, CM1 et CM2.
- Projet « **Education au développement durable** » : le tri, le recyclage et le nettoyage de printemps.
- Tennis : 5 séances par classe dispensées par Philippe Pourret sur septembre / octobre. Beaucoup de chance avec le temps! L'équipe enseignante remercie l'Association Tennis qui sponsorise l'événement à hauteur de 50%, le reste du financement étant assuré par la coopérative scolaire.
- Cross de Saint-Arnoult en Yvelines et de Bonnelles : entraînement au printemps.
- Inauguration du sentier des 4 dragons : pour les CM2. A cette occasion, les enfants ont déclamé une poésie, montré des œuvres plastiques de leur invention et suivi les explications d'un apiculteur. Un goûter leur a été offert. Ils sont revenus ravis avec un diplôme en main.
- Eurékades : CE1/CE2 et CE2/CM1 et CM1/CM2. Concours de problèmes mathématiques. 3 moments dans l'année.
- La route du Rhum : de la Rochelle à la Guadeloupe pour les classes de CM.
- Projet jardin : La classe de Mme Couchaux va au jardin partagé tous les 15 jours les vendredis.
- Ateliers et gâteaux Mme Couchaux : Les enfants lisent, pèsent, pèlent, coupent eux-mêmes.
- Sculpture animalière à Rambouillet : sortie de toutes les classes. Grand succès.
- Halloween : tous les élèves ont confectionné des objets d'Halloween.
- Cérémonie du 11 novembre : apprentissage de la Marseillaise et explications historiques. Les enseignants motivent les enfants à se rendre à la cérémonie.

Restauration scolaire

- Utilisation de plats en inox pour réchauffer les aliments:

Expérimentation le premier jour de l'école, mais les plats inox étaient trop grands pour les frigidaires et les étuves. Une solution avec des plats adaptés aurait dû être mise en place ce lundi 5 novembre, mais cela n'a pas été le cas. Monsieur Allès va contacter le prestataire pour en connaître la raison.

Monsieur Allès précise que si les plats sont acheminés dans des barquettes plastiques, les denrées sont bien placées froides dans le plastique. Les RPE notent que le stockage dans des plats en plastique reste cependant problématique.

- Les parents délégués demandent une visite commune chez le prestataire avec les représentants de maternelle : Monsieur Allès confirme que cela peut en effet être organisé.

- Monsieur Allès transmettra aux Représentants des Parents d'Elèves la version finalisée du cahier des charges soumis au prestataire.

- Les parents demandent une nouvelle fois la mise en place d'une commission cantine qui réunirait au moins un représentant de tous les acteurs concernés par la cantine : SIE, personnel de cantine, prestataire, parents délégués, ainsi que toute personne intéressée par le sujet. L'objectif est de créer un groupe de travail et de partage constructif et bienveillant permettant à chacun de s'exprimer en vue d'aller encore plus loin dans les améliorations déjà mises en place par le prestataire suite à la révision du cahier des charges présenté par le SIE (davantage d'aliments bio, utilisation de produits locaux...).

Mme Neuilly trouve légitime le souhait des parents de vouloir s'impliquer sur le sujet de la cantine mais estime que l'on y passe trop de temps pendant le conseil d'école. Mme Neuilly demande donc à Monsieur Allès de bien vouloir accéder à la demande de création d'une Commission Cantine pour que ce sujet y soit traité et ainsi retiré de l'ordre du jour des conseils d'école.

Locaux: bilan et projets de travaux

Fait :

- Soucis coupures courant début année. Puissance du compteur Linky relevée. Tout fonctionne bien.
- Tilleuls élagués
- Tableau refixé au mur du préau.

A faire, urgent :

- Attention une tuile du toit menace de tomber
- Problème de lumière extérieure devant classe M. Saurel. Insuffisante.
- Eclairage trop faible à la sortie de l'école, il n'est pas possible de reconnaître les parents pour la garderie.
- Affaissement de terrain devant le bureau de direction
- Altération du crépi qui risque de créer un problème d'étanchéité
- Regard devant la classe Mme Neuilly bouché. L'eau monte jusqu'à la porte du couloir.
- Fenêtre derrière le bureau de classe de Mme Neuilly qui s'ouvre très difficilement.
- Radiateur de l'atelier 57 à refixer
- Cuisine et bureau : peintures à prévoir.

Rapport sur l'évaluation des risques transmis au SIE (termes du DUER pour la sécurité)

Projet de nom pour l'école

Les parents d'élèves demandent s'il est envisageable de donner un nom à l'école qui est désignée uniquement comme « école élémentaire de Rochefort en Yvelines » ?

Cela pourrait être un beau projet pour l'école et le village.

L'équipe enseignante se prononce favorablement à ce projet, qui présente un intérêt pédagogique et historique pour les élèves.

M. Lambert déclare ne pas être opposé par principe et précise qu'il demandera l'avis du Conseil Municipal sur ce projet. C'est le Conseil Municipal qui en dernier ressort donnera son accord pour le nom retenu par les élèves.

M. Allès appliquera la même démarche côté maternelle, si le projet de nom y était conduit en parallèle.

Divers

- Absence de Madame Béatrice Delecroix (arrêt maladie): Monsieur Allès explique avoir accepté une reprise en mi-temps thérapeutique début novembre avec une proposition de poste réparti sur les deux écoles, mais que Madame Delecroix a refusé ce poste. L'arrêt maladie a été prolongé jusqu'à fin décembre.

- Dates des prochains conseils d'école:

- Vendredi 15 février 2019
- Mardi 18 juin 2019

Fin du conseil : 20h50.

Présidente

Mme Neuilly



Représentants des parents d'Elèves

M. Radenac



Secrétaire

M. Saurel

